



Syndicat National de l'Enseignement Chrétien

**SNEC-CFTC**

Le SNEC-CFTC vous informe

---

**Jardins d'éveil : le SNEC-CFTC a réuni tous les partenaires concernés pour une table ronde le mercredi 3 juin.**

---

Depuis plusieurs mois, le SNEC-CFTC se préoccupe de l'accueil des 2-3 ans, inquiet de la baisse vertigineuse de la scolarisation de ces enfants depuis plusieurs années.

Le gouvernement a chargé le secrétariat d'État à la famille et la Cnaf (Caisse nationale d'allocations familiales) d'organiser l'expérimentation d'une nouvelle structure, le jardin d'éveil. 8000 places doivent être créées d'ici à 2012.

Le mercredi 3 juin 2009, le SNEC-CFTC a organisé une table ronde sur le thème des jardins d'éveil. A cette rencontre animée par Philippe Garulo, président du SNEC-CFTC participaient : Jean-Louis Deroussen, président du conseil d'administration de la Cnaf, Claude Berruer, adjoint du secrétaire général de l'Enseignement catholique, Sylvie Le Chevillier, responsable du département enfance et parentalité de la Cnaf, Dominique Dhooge, vice-présidente de l'appel, Jacques Voisin, président de la CFTC, Fabrice Frénéa, expert petite enfance du SNEC-CFTC.

Le président de la Cnaf excuse l'absence de Nadine Morano, secrétaire d'État à la famille, qui en raison des élections européennes de dimanche prochain, ne peut assister au débat sur cette question très politique.

Les premiers échanges ont permis à chacun d'exprimer sa position sur l'opportunité de la création de cette nouvelle structure, à côté des crèches et des classes maternelles existantes.

Pour Jacques Voisin, président de la CFTC, l'important est le libre choix des familles ; il a exprimé le regret dans le contexte actuel de voir le congé parental raccourci.

Pour les représentants de la Cnaf, il s'agit de diversifier les accueils pour les 2-3 ans, en répondant aux besoins des familles, des enfants selon leur maturité, des communes.

Pour l'Enseignement catholique, c'est l'occasion de réfléchir à l'accueil des petits ; il encourage les écoles à monter des projets en utilisant l'expertise des équipes existant dans les classes maternelles. Pour la représentante des parents d'élèves, l'important est d'aider les parents à l'accueil des enfants ; il ne peut y avoir libre choix du mode de garde de l'enfant que si celui-ci n'a pas de coût supplémentaire pour les familles.

La suite du débat, plus technique, a permis d'éclaircir le fonctionnement prévu de cette nouvelle structure, d'aborder les questions de l'encadrement et du coût.

Dans un deuxième temps, la parole a été donnée à l'assistance composée de chefs d'établissement, d'enseignants de classes maternelles, de membres de Caf, de membres du groupe petite enfance de l'Enseignement catholique. Les questions ont été très diverses : comment monter et présenter à la Cnaf un projet de jardin d'éveil ? Quels critères seront retenus par la Cnaf dans les candidatures ? N'y a-t-il pas crainte de voir fermer les classes maternelles ? La participation financière demandée aux familles ne va-t-elle pas creuser les inégalités sociales et géographiques ?

Les réponses données par les intervenants, de la Cnaf en particulier, ont été claires et précises.

Chacun s'est félicité de cette rencontre entre les différents partenaires et des échanges fructueux qu'elle a permis.

Paris, le 4 juin 2009.

Contact : SNEC-CFTC  
Philippe GARULO, Président  
Tel : 01.53.94.79.00  
Mel : [contact@sne-cftc.fr](mailto:contact@sne-cftc.fr)  
Web : [sne-cftc.fr](http://sne-cftc.fr)

# ALBUM

